



Arrêté relatif à l'adhésion de la commune de La Grande Béroche au Guichet social régional pour la région de la Basse-Areuse à la Béroche

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu le rapport du Conseil communal du 24 février 2021,
sur proposition du Conseil communal,

arrête:

- Article premier :** La commune de La Grande Béroche adhère au Guichet social régional pour la région de la Basse-Areuse à la Béroche.
- Article 2 :** Le présent arrêté ne déploiera ses effets que lorsque toutes les autres communes intéressées auront également approuvé leur adhésion au futur Guichet social régional ainsi que la convention d'organisation.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat à l'expiration du délai référendaire.

Saint-Aubin-Sauges, le 27 septembre 2021

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La vice-présidente,
Aïcha Hessler-Wyser

A. Hessler-Wyser

La secrétaire,
Donatella Vantaggio

Donatella Vantaggio